

## **Lactalis mis en examen : un premier pas vers une condamnation !**

Écrit par ASSOCIATION POUR LA SANTE DES ENFANTS

Vendredi, 17 Février 2023 19:14 - Mis à jour Vendredi, 17 Février 2023 19:45

---

Les sociétés Groupe Lactalis et Célia, laiterie de Craon ont été **mises en examen aujourd'hui pour « inexécution de mesures de retrait et rappel », « tromperie aggravée » et « blessures involontaires » par le juge d'instruction du Tribunal judiciaire de Paris chargé de l'affaire "Lactalis" avec obligation de consigner la somme de 600 000€.**

La contamination par des salmonelles de laits infantiles de plusieurs marques avait rendu malades des centaines d'enfants en décembre 2017 et janvier 2018 dont plusieurs dizaines ont même été hospitalisés avec un pronostic vital engagé.

L'association pour la santé des enfants regroupant plusieurs centaines de parties civiles et créée en plein scandale par les familles victimes se félicite que des éléments graves et concordants concernant ces sociétés conduisent enfin le juge d'instruction à procéder aux mises en examen, après 5 ans de procédure.

5 ans après, aucune société n'avait été mise en cause, ni sanctionnée, même administrativement dans cette affaire alors même que les preuves sont accablantes pour démontrer les défaillances du groupe français de l'agroalimentaire.

*"Enfin une avancée significative dans cette affaire qui n'a que trop duré ! Il est plus que temps que les responsables soient connus et que des sanctions exemplaires soient prononcées afin que l'impunité de ces grandes industries cessent et que leurs pratiques soient mises au banc.*

*Après Lactalis, Buitoni, et Nestlé (Kinder), il nous faut mettre fin aux dérives dangereuses des géants de l'agroalimentaire qui n'hésitent pas à mettre en péril notre santé et celle de nos enfants pour leurs seuls profits.*

*La mise en examen et cette consignation relativement importante signe la fin de l'impunité pour*

## **Lactalis mis en examen : un premier pas vers une condamnation !**

Écrit par ASSOCIATION POUR LA SANTE DES ENFANTS

Vendredi, 17 Février 2023 19:14 - Mis à jour Vendredi, 17 Février 2023 19:45

---

*Lactalis.*" réagit Quentin GUILLEMAIN, Président de l'Association pour la Santé des Enfants.

*" Nous ne pouvons que nous féliciter de cette avancée majeure dans ce dossier malgré l'opacité organisée par la société défenderesse. Ces mises en examen et cette consignation si importante prouvent l'existence d'éléments graves et concordants dans ce dossier. Mes clients et moi sommes persuadés qu'il s'agit d'un premier pas vers une condamnation des responsables dans ce scandale sanitaire d'ampleur ".* appuie Jade DOUSSELIN, avocate de l'association et d'une centaine de parties civiles

**Les victimes attendent désormais qu'un procès puisse avoir lieu rapidement afin de faire la lumière sur les faits et responsabilités et que les coupables puissent être sanctionnés. Cela fera ensuite matière d'exemple pour toutes les autres affaires de ce type.**

L'association espère également que cela pourra contribuer à faire évoluer la réglementation applicable pour la production de ces produits et en particulier en matière de transparence des contrôles et du renforcement des équipes qui au sein des Préfectures procèdent aux inspections.